

langue hollandaise. La plupart des enfans fréquentaient les écoles des méthodistes, c'est-à-dire de leurs docteurs qui sont anglais. Ces enfans n'apprenaient donc que l'anglais. De là vient qu'on peut à peine se figurer que nous sommes ici dans une colonie hollandaise... Ne convient-il pas à notre honneur et à notre intérêt national qu'on songe à y introduire de nouveau la langue, les mœurs, les coutumes nationales ? Les Français, au moins, agissent ainsi de leur côté dans la partie de Saint-Martin qui leur appartient ; et les Anglais s'efforcent de la faire dans la moindre des îles qu'ils ont ici. Leur langage, leurs mœurs et leurs usages y sont substitués à tout ce qui leur est contraire. Je me réjouis donc de ce que le zèle et les efforts de nos missionnaires tendent aussi à faire revivre ici le caractère hollandais, et le gouvernement devra sans doute leur en savoir gré.

« La population de l'île de Saint-Eustache, qui est de 2,000 âmes, excède celle de Saint-Eustache. Je suis informé qu'un missionnaire pourrait y faire beaucoup de bien ; mais cette île est toujours sans prêtre, parce que je n'ai pu lui en envoyer un. Ceci m'oblige à exprimer de nouveau mes regrets. Je ce que nous n'avons pas assez de missionnaires. On semble ne pas comprendre, dans la mère-patrie, que nous éprouvons encore effectivement un grand besoin de prêtres. Une expérience de dix-huit années m'en fait juger autrement. Moi qui suis sur les lieux, je sais tout le bien que les prêtres pourraient opérer ici, et celui que leur absence fait perdre.

« M. Putnam, à Santa-Rosa, s'épuise en efforts : il lui est impossible de rendre, lui seul, à son nombreux troupeau, tous les soins que celui-ci réclame ; il lui faut absolument un vicaire. MM. Smith et Romero, à Bonnaire et Araba, me sollicitent sans cesse pour que je leur envoie des coopérateurs. Chacun d'eux a deux églises à desservir. À Bonnaire, ces églises se trouvent à quatre lieues de distance. Quatre prêtres me seraient donc absolument nécessaires ; un plus grand nombre encore pourraient être aussi très-convenablement placés.

« Il est vrai que notre mission ne s'étend que sur six îles pauvres, dont les habitans ne peuvent guère contribuer à l'entretien de leurs pasteurs. Mais la noble institution de la confrérie du Saint-Esprit, dont nous avons déjà reçu des marques de bienveillance, et l'intérêt que les catholiques de la mère-patrie et d'autres contrées prennent à notre mission, nous inspirent la confiance que les moyens ne manqueront pas pour assurer l'entretien de nos missionnaires. Je suis bien certain que, si quelques prêtres, possédant les qualités requises s'offraient à l'infatigable protecteur de la mission, l'évêque de Curium, le prélat les accueilleraient avec empressement.

« Le pensionnat des Sœurs de la Charité n'a pas trompé nos espérances. Il a déjà 160 jeunes filles de toute couleur et de différentes croyances religieuses. Les Sœurs continuent de jouir de l'estime et de la confiance de toute la population, et les habitans les plus distingués de notre île, bien que n'étant pas catholiques, n'hésitent pas à confier leurs filles à ces dignes religieuses. Les bons résultats que nous en attendons pour la société sont incalculables. On les remarque, dès aujourd'hui, à la docilité et aux manières décentes des enfans. Nous avons reçu la bonne nouvelle que quatre autres Sœurs sont disposées à venir, à la première occasion, rejoindre leurs devancières. Dieu veuille que cette occasion se présente bientôt (1).

« Je vous prie, monsieur, de vouloir bien, par la voie de vos estimables publications : *l'Ami de la Religion* et les *Voies catholiques*, témoigner ma vive reconnaissance aux généreux bienfaiteurs qui ont contribué à réunir les fonds pour l'acquisition du local du pensionnat. Leur souvenir ne sortira jamais de notre mémoire, et au saint sacrifice nous demanderons sans cesse les bénédictions célestes sur eux et leurs familles. »

SCISSER.

—Un journal catholique de la Hollande publie la pièce suivante que nous reproduisons comme témoignage d'une foi vive, faisant d'ailleurs toutes réserves de droit.

*L'eau bénite, preuve de la vérité de la religion et de l'Eglise catholique.*— Dans ces jours où règne une incrédulité si contagieuse, où les attaques les plus insensées sont dirigées contre la religion et l'Eglise catholique, le sousigné se voit forcé de déclarer et de faire connaître un fait que l'expérience a constaté et qui est une preuve de la divinité de la religion et de l'Eglise catholique.

Dans ma première paroisse où vivaient paisiblement ensemble des catholiques et des réformés, je rencontrai un jour un réformé, vieillard plus qu'octogénaire qui me dit : « Monsieur le curé, je sais que la religion catholique est la vraie et la seule vraie religion, et je ne désire rien tant que d'être reçu dans l'Eglise catholique, si cela peut se faire en secret, à cause de la position toute particulière où je me trouve. »

Je lui demandai comment il savait cela et pourquoi il y croyait. A cette question, le vieillard me répondit en ces termes :

« Il y a environ quarante ans, j'allai prendre dans votre église catholique deux bouteilles d'eau bénite : je les gardai chez moi, l'une bouchée et l'autre ouverte, et je plaçai à côté de ces deux bouteilles, deux autres remplies d'eau pure de source, l'une d'elles également bouchée et l'autre ouverte. Je marquai soigneusement les deux bouteilles pour les distinguer. Après l'espace de deux ans, je trouvai l'eau bénite *pure, claire et sans goût* ; mais

l'autre était *infecte, gâtée et troublée*. Aujourd'hui encore, la partie de l'eau bénite non évaporée est *pure et sans goût*.

« Comme on nous parlait sans cesse du bonheur inexprimable de l'Evangile, je pris également deux bouteilles d'eau de source et les portai chez notre ministre réformé, en le priant avec instance de les bénir. Après s'y être refusé longtems et n'avoir dit des paroles blessantes, il se décida cependant à prononcer en ma présence quelques prières sur les deux bouteilles. Je plaçai alors également cette eau bénite à côté de la *vôtre* ; mais déjà, après l'espace d'une année, je la trouvai *infecte et gâtée*. Je conclus de là que l'Eglise catholique peut être la seule vraie Eglise fondée par Jésus-Christ, puisque *celle-ci* seule a autant de vertu et de pouvoir. »

Telles furent les expressions de ce vieillard, que j'atteste sur ma parole de prêtre.

Avant sa mort, qui suivit bientôt, cet homme sincère a encore eu le bonheur d'être reçu, en secret, dans le sein de l'Eglise catholique et de recevoir les sacrements.

Après cela, j'en ai fait moi-même, et de la même manière, l'expérience, et pendant trente années d'épreuves, j'ai toujours trouvé le même résultat. On ne peut certainement pas attribuer la conservation de l'eau auquel peu de grains de sel qu'on y met, lorsqu'on en fait la bénédiction, parce qu'on remplit son vent plusieurs bouteilles dans lesquelles il n'entre pas une particule de sel, et qui cependant se conservent aussi. La conservation de l'eau bénite ne peut donc être attribuée qu'à une vertu surnaturelle et divine. Par une conséquence incontestable, cette Eglise-là seule, qui possède une pareille vertu divine, peut être la divine Eglise fondée par Jésus-Christ ; parce que Dieu, étant la vérité éternelle, ne peut communiquer une vertu divine à une Eglise non fondée par lui ; car autrement ce serait marquer le mensonge au coin de la vérité, ce qui est contraire à ce qu'on lit en saint Mathieu, chap. xv, 13.

Au lieu de répondre ultérieurement aux incrédules et aux railleurs de toutes les nuances, je les somme d'en faire eux-mêmes l'épreuve, certain que je suis qu'ils trouveront les mêmes résultats ; et alors je les prie aussi de suivre l'exemple de l'apôtre saint Thomas.

Oberbuchsiten, canton de Soleure, le 18 novembre 1842. STEINER, curé.

POLOGNE.

—Une lettre de Pologne nous apprend que la persécution contre les catholiques est loin de se ralentir, et qu'au contraire elle prend une extension fatale. Ce n'est plus seulement en Lithuanie, mais même dans le prétendu royaume de Pologne, du côté de Lublin, dans le département d'Augustow, que l'on voit le schisme universellement répandu.

Trois ukases viennent de paraître ; le premier enjoint de donner un autel dans toute église catholique, au culte schismatique ; le second ordonne d'enterrer les schismatiques dans les cimetières catholiques ; le troisième dit que partout où il n'y a pas de prêtre catholique dans un rayon de deux milles les fonctions sacerdotales seront remplies par le pope russe ; mais, dans aucun cas, le prêtre catholique ne peut suppléer ce dernier.

Malheureusement, il y a encore des évêques qui, séduits sans doute par des promesses, contribuent à l'anéantissement du catholicisme en Pologne. Dans le département d'Augustow, le supérieur d'un couvent ayant refusé de se soumettre au schisme, lui et son monastère, a été mis en prison, et, plus tard, transporté au fond de la Russie. Quant à l'apostasie du couvent, un général y veille avec ses soldats et s'est chargé de l'opérer.

Si les puissances de l'Europe se sont émues au spectacle des vexations qu'endurent les catholiques de la Syrie, ne s'en rencontrera-t-il point une seule que des sympathies religieuses engagent à élever la voix en faveur des catholiques de la Pologne ?

PERSE.

—La dernière livraison des *Annales de la Propagation de la Foi* publie les nouvelles suivantes de la Perse :

Un missionnaire apostolique écrivait à Mossul, le 20 avril 1842.

« Des scènes d'horreur désolent le Kurdistan. Ismaël, pacha d'Amalie, s'était soustrait naguère à la vigilance de Mehemet, pacha de Mossul, dont il était captif : rentré dans ses montagnes, il a soulevé pour se venger et se défendre les peuples qui le reconnaissent auparavant pour maître.

« Des atrocités sans nombre ont signalé le premier usage de son autorité reconquise. Après avoir traversé comme un fléau la principauté d'Anadie, il a porté le ravage dans celle de Mossul ; Elkoch, gros village converti depuis peu à la foi catholique, a été sacagé par ses bandes sarguinaires. Leur fureur s'est ensuite déchaînée contre le monastère de Saint-Hormisdas. Une bibliothèque infiniment riche en livres arabes et chaldéens existait dans cette maison religieuse ; les Kurdes l'ont livrée aux flammes. Tout ce qui pouvait flatter la cupidité est devenu leur proie ; il n'est pas jusqu'aux objets les plus saints qu'ils n'eussent indignement profanés, si le supérieur n'avait eu le tems de les dérober à leurs mains sacrilèges. Après avoir pillé le couvent, ils ont maltraité ceux qui l'habitaient. Un catholique perfide avait dit à ces infidèles que M. Eugène Boré, en passant par ce monastère, y avait récemment déposé une forte somme d'argent. Sur ces funestes indications, la soif du pillage, devenue plus ardente, inspira un surcroît de brutalité. On demanda aux religieux où était ce trésor ; le supérieur ayant répondu qu'il ne le connaissait pas, on lui bisa les dents. Un même langage appela sur les autres moines des traitemens aussi barbares, et s'il fallait en croire le bruit public, trois d'entre eux seraient morts sous le bâton. »

Dans une lettre écrite aussi de Mossul, le père Riccadena nous donne de

(1) Les six Sœurs, de l'institut de Rozendaal, si heureusement utilisées à Curacao, ont obtenu les auxiliaires que réclame M. Nieuwitt : car cinq Sœurs, au lieu de quatre répondant à l'appel de leurs compagnes et du préfet apostolique, se sentant embarquées à Texel, et ont mis à la voile, le 16 septembre dernier, accompagnées de M. l'abbé Gerribus, vicaire du district de Twente.